

ASSOCIATION SUISSE DES
AMIS
DE SOEUR EMMANUELLE
19. Rue du Rhône
1204 GENEVE
Tel.n° : (41-22) 311 20 22
Fax n° : (41-22) 310 21 93
Adresse Site :www. asase.org/

LETTRE AUX AMIS DE SOEUR EMMANUELLE

No 83

AOÛT 2002

Chers Amis,

SOUDAN

Sous une pression extrêmement forte des USA et de l'Europe, qui aimeraient avoir les coudées franches pour développer et commercialiser les champs pétroliers du Sud et de l'Ouest, Hassan El Beshir et John Garang se sont réunis en Ouganda et ont signé le 20 juillet dernier le **protocole de Machakos** ; Celui-ci est censé ouvrir un processus de paix durable à ce pays déchiré depuis près de vingt ans par une guerre civile qui a fait plus de deux millions de morts dans l'indifférence internationale presque générale.

Les signataires doivent se rencontrer au courant d'août pour reprendre les négociations et essayer de rétablir une paix générale.

Depuis la signature du protocole, on a signalé au moins un incident d'une extrême gravité qui a fait plusieurs centaines de morts parmi la population civile au Sud : Car le protocole a suscité beaucoup d'oppositions, non seulement au sein du NIF (le parti islamiste), mais aussi au sein des bandes rivales du MLPS et de ses « alliés » de l'opposition ; de plus, l'Egypte, qui craint une sécession du Sud que le protocole rend possible après six ans de transition, a fait savoir son mécontentement. Bref la paix est encore très fragile ; l'espoir est permis, mais le doute n'est pas forcément cynique...

Qu'en est-il de nos activités dans ce pays? Et bien Kamal m'a fait parvenir un abondant courrier (une fois n'est pas coutume) de la part de Mgr Wako, Archevêque de Khartoum, et qui me faisait part des décisions que ce dernier avait été amené à prendre au sujet des écoles (rakubas), vu l'extrême précarité des finances, et après avoir reçu les recommandations du comité chargé d'étudier en profondeur ce programme. En bref, les écoles vont ouvrir normalement mais le programme « Save the Saveable » n'existera plus en tant que tel. Les écoles dorénavant seront gérées par des comités de paroissiens et d'enseignants sous la houlette d'un *Secrétariat Général de l'Archidiocèse pour l'Education* qui couvrira les 13 paroisses. Chaque paroisse sera responsable de récolter les fonds nécessaires au bon fonctionnement des écoles qui lui sont dévolues et de les gérer. Le Secrétariat Général sera en charge de distribuer les fonds qu'il parviendra à récolter parmi les donateurs étrangers. Comme l'explique l'archevêque, précisément dans sa lettre à Sœur Emmanuelle, l'effort soutenu par l'Eglise soudanaise ces dernières années pour subvenir aux besoins de ce projet devant les défaillances de ses grands donateurs a été trop lourd et aujourd'hui l'Eglise soudanaise se trouve pratiquement sans ressources.

Il n'en demeure pas moins que les petits soudanais de la diaspora causée par la guerre civile ont, plus que jamais, besoin de notre aide. Aussi avec Kamal avons-nous décidé de continuer notre secours financier

dans la mesure de nos moyens, en tant que ONG, à certaines paroisses parmi les plus démunies : Nous essaierons au cours de l'année qui vient d'assurer les fournitures scolaires, les livres, parfois le petit repas si nécessaire ou le salaire des professeurs. Cela dépendra des relations que Kamal établira avec tel ou tel curé de paroisse. En tout cas les fonds seront déboursés seulement après que Kamal se soit assuré de leur bon usage...

Kamal est soulagé de ne plus être directement impliqué dans la direction des écoles. La charge était devenue trop lourde et le poids des années commence à se faire sentir. Toutefois, devant les insistances de Mgr Wako, il a accepté d'agir en tant que **Conseiller attaché au Secrétariat pour l'éducation** pendant au moins un an encore..

Kamal m'a aussi confié qu'il pourra s'occuper plus intensément de nos propres programmes, qui ont pris avec les années une ampleur considérable. Un exemple : Grâce au financement de Caritas Kënten en Autriche et de l'Opération Orange fondée par Jean Sage en France, nous allons ouvrir un nouveau home pour fillettes des rues. Et devant l'appel au secours lancé par un curé de paroisse, qui voyait ses petites ouailles littéralement devenir folles à cause de la malnutrition, nous avons lancé un nouveau programme, comme vous pourrez le constater de notre projet ci-dessous : Ce projet a déjà débuté sur le terrain et à présent nous nous efforçons de trouver les fonds auprès des communes et de généreux donateurs particuliers.

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR ALIMENTER 2000 ENFANTS

But du projet :

Ces enfants sont les victimes de la guerre civile et du déplacement des populations des sudistes fuyant les zones de combat. Leurs parents vivent dans un dénuement extrême et sont sans emploi. On nous a signalé que près de 2000 de ces enfants sont dans un état de santé très précaire et parfois deviennent fous par manque d'alimentation adéquate. Notre but est de leur venir en aide, qu'ils soient chrétiens, musulmans ou animistes, et cela immédiatement sans plus attendre, en leur fournissant un repas cinq fois par semaine dans plusieurs de nos centres.

Notre expérience passée :

Cela fait sept ou huit ans que nous avons un projet d'alimentation supplémentaire pour près de 600 bébés à Kalakla, au sud de Khartoum. A présent nous leur fournissons un repas trois fois par semaine et nous voulons le porter à cinq fois. Il faut voir ces petits de trois ans à six ans, sagement assis, attendant avec solennité leur repas, les plus âgés s'occupant des plus petits en toute équité. Un autre programme s'occupe de l'alimentation de 200 bébés qui ont suivi leurs mères dans les prisons !

Financement requis :

Il faut seulement 25 centimes suisses par repas par enfant !!

Cela porte le coût de nourrir un enfant (20 repas par mois) à :

**CHF 5. - mensuellement ou
CHF 60. - annuellement**

NOUS FAISONS APPEL A VOTRE GENEROSITE POUR VENIR EN AIDE A CES MALHEUREUX. Combien d'enfants pouvez-vous parrainer cette année ?

Remarque :

Vu l'extrême danger menaçant la santé mentale et même la vie de ces petits, nous avons décidé de commencer sans attendre à porter secours dans deux centres à Gabarona et Omdurman à 600 de ces petits. Venez-nous en aide... L'infrastructure est présente, les gens aussi. Il nous faut de l'argent...

RAPPORT ANNUEL DE HAÏTI-COSMOS

Pour la cinquième et dernière fois, Jean Claude François et Amalia-Elena Pasteur sont retournés à Hinche avec leurs trois enfants. Ils y sont restés sept mois, de juillet 2001 à janvier 2002. En quittant Haïti, ils ont laissé quatre institutions au Plateau Central après avoir formé des autochtones qui en ont repris la gestion.

A. Dispensaire Cosmos

Le manque de personnel et d'équipement est tel à l'Hôpital public de Sainte-Thérèse de Hinche que la quasi-totalité des malades de cette ville viennent se faire soigner au Dispensaire Cosmos. C'est le dispensaire le moins cher du pays puisqu'une consultation n'y coûte que Fr. 1,50.

Le dispensaire dispose également d'une salle de formation et de conférence au service de la communauté. C'est dans cette salle que les 60 auxiliaires de santé ont été formés. Ces agents de santé sont maintenant en mesure de diagnostiquer et de traiter, par des plantes, environ 80 % des cas de maladies présentes dans le Plateau Central.

B. Abris de santé

L'année 2001 a été d'une grande bénédiction tant pour Haïti-Cosmos que pour les paysans du Plateau Central. En effet, nous avons pu construire un abri de santé dans 13 villages de la région. Au-delà de notre espérance, notre appel a été entendu par de nombreuses communes genevoises ainsi que la Ville et l'Etat de Genève, qui ont financé ces abris. Construits sur le même modèle, les bâtiments disposent tous de 48 mètres carrés de surface, répartis en quatre pièces : une galerie ouverte servant de salle d'attente, une grande salle de consultation et de vaccination, une salle de repos et un dépôt de médicaments (feuilles, fleurs, racines, écorces et tiges). Ils sont distancés d'environ trois heures de marche et desservent chacun entre 7'000 et 10'000 personnes.

Chaque abri est dirigé par deux auxiliaires de santé qui ont suivi une formation complète en Médecine tropicale, en Pharmacologie et en phytothérapie. Un comité de gestion de trois personnes veille à l'entretien et à la discipline de chaque abri. La construction d'un abri nous a coûté en moyenne la somme de Fr. 6'840.- au lieu de Fr. 5'500.- prévus. En plus de l'inflation, ce dépassement s'explique par le fait que nous avons dû acheter les terrains, que nous croyions pouvoir obtenir gratuitement des communes.

A notre grande satisfaction, les populations villageoises nous ont appuyés sans réserve : jeunes et vieux, femmes et enfants, ont transporté des cailloux, de l'eau et parfois même du sable sur les chantiers. Tel n'était pas le cas des autorités locales, qui nous rendaient plutôt la tâche très difficile en nous obligeant quelquefois, sous diverses formes, à aller au-delà de nos moyens.

C. Jardins des plantes médicinales

Nous avons projeté de construire un jardin de plantes médicinales pour chaque abri de santé dès 2001. Par manque de temps, cet objectif n'a pas été atteint : nous avons mis environ trois mois à convaincre les propriétaires de terrains à la vente. Ils ne croyaient pas qu'il existe en Suisse des personnes généreuses qui leur veulent du bien. Ils croyaient plutôt que nous étions des fonctionnaires du gouvernement et que nous voulions prendre leur terrain pour le donner à l'Etat.

Pourtant, dès l'ouverture de ces abris, le problème des médicaments se présente. Certains malades descendent jusqu'à Hinche (3 à 4 heures de marche) pour aller chercher une plante au Dispensaire Cosmos. Le jardin de Hinche dispose actuellement de 121 espèces de plantes médicinales, dont 40 ont été testées scientifiquement et recommandées par les experts du "Rapport Tramil". Elles sont facilement cultivables et ne présentent aucun danger. Notre technicien agricole a déjà préparé des pépinières afin de commencer les différents jardins.

D. CMH - Crédit Mutuel d'Haïti (coopérative)

Dès le début de l'année 2001, le CMH est confrontée à une crise très sérieuse. En effet, après avoir reçu une formation d'environ deux ans, 5 employés nous ont quittés, y compris le directeur. Ces derniers sont partis travailler chez des concurrents car dans l'espace deux ans, deux banques commerciales et une dizaine de coopératives sont venues s'installer à Hinche. Quant aux coopératives, qui recyclent des fonds générés par le trafic de drogue, elles pratiquent des taux d'intérêt allant jusqu'à 15% par mois sur l'épargne et 20% par mois sur les prêts. En conséquence, non seulement les petits épargnants ne viennent plus déposer leurs économies au CMH mais celui-ci est de plus en plus sollicité par les demandeurs de crédit.

Conformément à notre engagement d'aider les plus nécessiteux, nous avons augmenté progressivement les crédits agricoles aux dépens des crédits commerciaux. Il en résulte une perte significative à fin décembre 2001, soit Fr. 23'000.-, le taux d'intérêt perçu étant plus faible sur les crédits agricoles (2.5%) que sur les crédits commerciaux (3%).

Nous avons également investi dans le bétail et les engrais. Nous souhaitons continuer dans cette voie qui consiste à favoriser le financement et l'encadrement de la production agricole.

Les employés démissionnaires sont maintenant remplacés et les nouveaux sont en formation. Au 31 décembre 2001, la coopérative comptait 2'500 membres, répartis dans 6 agences. Le volume de l'épargne s'est stabilisé à Fr. 43'000.- au lieu de Fr. 100'622.- au 31 décembre 2000. Le total du bilan s'élevait à Fr. 342'000.-. Les prêts accordés aux membres totalisaient la somme de Fr. 240'000.-.

E. Ecole technique – (IGEC/Polytec)

Suite aux examens finaux de 2001, un étudiant a reçu son diplôme de comptable, ce qui porte à 14 le nombre des diplômés en Comptabilité. Quinze autres ont achevé le cycle d'études en gestion d'entreprise et, par conséquent, ont reçu leur diplôme également. Ces diplômés de l'IGEC ont tous un emploi. Certains d'entre eux ont même été recrutés comme enseignants par l'école.

Dès octobre 2001, l'école a changé d'orientation. Elle est devenue une école technique (Polytec) et offre une formation sur deux ans en techniques agricoles, techniques vétérinaires, techniques de gestion, techniques comptables et techniques de construction. L'effectif est passé de 60 à 150 élèves. Le niveau requis est le brevet supérieur au lieu du bac. Cette nouvelle orientation correspond beaucoup mieux aux besoins et à la demande des jeunes de la région. Polytec est dirigé par un conseil de gestion de 4 membres. Le corps enseignant se compose de 8 professeurs à temps partiel. Deux professeurs français, Jacques Faisant et Jonathan Beuchat, vont bientôt nous quitter. Nous saluons ici leur compétence et leur dévouement à notre cause et nous les en remercions. Nous remercions également l'Association AFU qui les avait mis à notre disposition.

F. Bâti - Brique (coopérative de construction en terre)

Le projet Bati-Brique est le plus difficile à réaliser. En effet, Haïti-Cosmos a organisé la formation de 40 jeunes de Hinche. Parmi eux, 32 sont devenus maçons spécialisés dans les matériaux locaux (argile, bois, bambou, etc.). Ils se sont organisés en association et ont même exécuté 8 mandats de construction.

La deuxième phase du projet consistait à inciter ces jeunes à mettre leur connaissance au service des paysans de la région. Cette étape ne peut toujours être envisagée car ces jeunes, dans l'espoir de trouver travail, sont devenus de véritables instruments de certains politiciens du régime actuel. Vue la situation socio-politique d'Haïti, Haïti-Cosmos préfère garder une certaine distance vis à vis de ces jeunes pour l'instant.

G. Remerciements

Nous remercions les membres de Haïti-Cosmos qui nous ont accompagnés durant ces sept années d'efforts dans le Plateau Central d'Haïti, en particulier les Docteurs Amalia-Elena Pasteur, Gabriel Bittar, Jacques Falquet et Bertrand Gras, ainsi que le couple Danielle et Léon Meynet, qui a et réalisé un magnifique diaporama récemment sur les différentes activités de notre association sur le terrain.

Nous remercions également tous nos donateurs pour leur grande générosité. Nous remercions enfin M. Michel Bittar, le président de l'Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle, ainsi que les autres membres du comité, dont la bienveillance nous touche encore chaque jour.

Jacques NERFIN,
Président, Association Haïti-Cosmos

*** *** *** *** ***

Je vous informe enfin que la Dresse AMALIA-Elena Pasteur, spécialiste FMH en Médecine Interne, de retour d'une mission de 5 ans en Haïti pour le projet médical de Haïti-Cosmos, vient d'ouvrir son cabinet à Genève. D'autre part, Jean Claude François a repris à plein-temps son activité de fiduciaire.

Michel BITTAR,
Président